



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021

4.3.2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejeiro

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Alors qu'en avril, la Suisse se trouvait encore en semi-confinement, les mois suivants ont vu s'assouplir les mesures prises pour enrayer la pandémie. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre. En octobre, les cas de contamination ont connu une hausse importante, ce qui a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris recommandation de travailler à domicile). Les mois suivants, les mesures ont encore été renforcées, les réunions privées étant encore limitées et les restaurants, bars, installations de loisirs et sportives et les lieux culturels étant contraints de fermer à nouveau leurs portes. Les hautes écoles ont repris l'enseignement à distance, tandis que l'enseignement dans les écoles s'est poursuivi dans le respect des règles d'hygiène et de comportement.

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le 18 janvier 2021, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, les hôtels et les prestataires de services (comme les salons de coiffure, les offices postaux et les banques) sont restés ouverts. Dans certains cantons toutefois, l'enseignement à distance a repris, aussi au niveau de l'école obligatoire.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **février 2021**. Elle compare également ces résultats avec ceux des sondages précédents. Ces résultats sont présentés regroupés par phases: Confinement (avril), assouplissements (mai-juin), mesures limitées (juillet-octobre), renforcement des mesures (novembre-décembre) et début du confinement partie en janvier. Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

«Pouls des places d'apprentissage» en février 2021: les grandes lignes

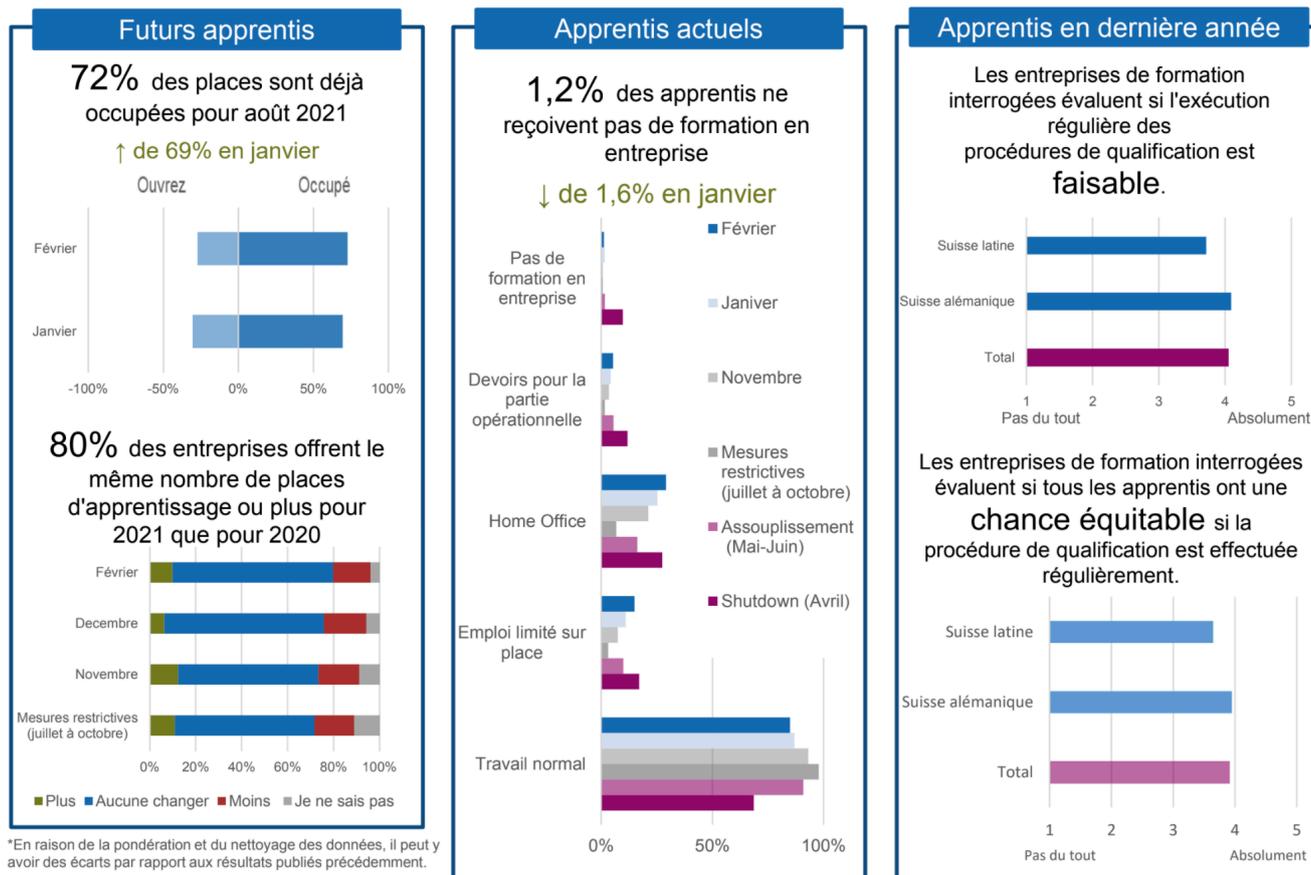


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en février 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et février 2021. Le tableau de gauche montre les résultats principaux pour les futurs apprentis 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

Ce mois-ci, le «Pouls des places d'apprentissage» se concentre à nouveau sur deux groupes de jeunes:

- Groupe 1: futurs apprentis 2021
- Groupe 2: apprentis actuels
- Groupe 3: apprentis en dernière année

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Depuis le mois d'août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021.

En février, 80% (175% en déc., 73% en nov., 72% en août-oct.) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Cette valeur a augmenté par rapport aux mois précédents. La part des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage est restée approximativement constante (10% en fév., 6% en déc., 12% en nov., 11% en août-oct.), tandis que celle des entreprises qui proposent le même nombre de places d'apprentissage a augmenté (à 70%; contre 70% en déc., 61% en nov., 61% en août-oct.). 16% (18% en déc., 18%

en nov., 17% en août-oct) des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage, une part qui n'a pratiquement pas évolué depuis le mois d'août. Seules 4% (6% en déc., 9% en nov., 11% en août-oct.) des entreprises ne savent pas encore combien de places d'apprentissage elles proposeront en été 2021.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore libres ou déjà occupées. En février, les entreprises interrogées indiquaient que 72% (69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 28% (31% en janv.) étaient encore vacantes. En Suisse alémanique, la part de places d'apprentissage déjà occupées est plus élevée (74%; 71% en janv.) qu'en Suisse latine² (60%; 60% en janv.), région dans laquelle le processus de recrutement commence plus tard. Ces chiffres ne reflètent que les places proposées et ne tiennent pas compte de celles qui ne sont pas encore sur le marché.

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à nouveau fortement touchés par les mesures de lutte contre la

¹ Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

² En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout

du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

pandémie en février. 85% (87% en janv., 93% en nov.-déc., 98% en juillet-oct., 91% en mai-juin, 69% en avril),³ des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 15% (11% en janv., 7% en nov.-déc., 3% en juillet-octobre., 10% en mai-juin, 17% en avril) des apprentis ont occupé leur poste de travail de manière limitée et 29% (25% en janv., 21% en nov.-déc., 6% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 27% en avril) étaient, du moins en partie, en télétravail. 5% (4% en janv., 3% en nov.-déc., 2% en juillet-oct., 6% en mai-juin, 12% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise, et 1,2% (1,6% en janv., 0,7% en nov.-déc., 1% en juillet-oct., 2% en mai-juin, 10% en avril) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise.⁴ Le sondage de février révèle ainsi une nouvelle aggravation la situation des apprentis, la part de ceux en télétravail et présents de manière limitée sur leur lieu de travail étant aussi élevé que pendant le confinement d'avril. Cependant, le nombre d'apprentis travaillant normalement a augmenté, tandis que les parts d'apprentis avec des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et sans formation en entreprise restent largement inférieures au niveau d'alors. Les catégories professionnelles les plus touchées par le

confinement partiel «Gastronomie, hôtellerie» et «Vente/achat» sont toujours celles qui en paient le prix fort.

Les **apprentis en dernière année (groupe 3)** vont terminer leur apprentissage en été 2021 et sont sur le point de débiter leur procédure de qualification (examens finaux). La Task Force «Perspectives Apprentissage» a décidé que cette année, les procédures de qualification devaient se dérouler normalement, dans la mesure du possible. Les entreprises interrogées sont d'avis que cela est tout à fait possible (valeur de 4,07 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Toutefois, les entreprises de Suisse alémanique (4,10) sont un peu plus optimistes que celles de Suisse latine (3,74). Par ailleurs, elles doutent quant au fait de savoir si tous les apprentis auront des chances équitables en cas de réalisation normale des examens finaux (valeur de 3,92 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Ici aussi, les entreprises de Suisse alémanique (3,940) sont un peu plus optimistes que celles de Suisse latine (3,68). Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence en raison de l'absence de valeurs de référence.

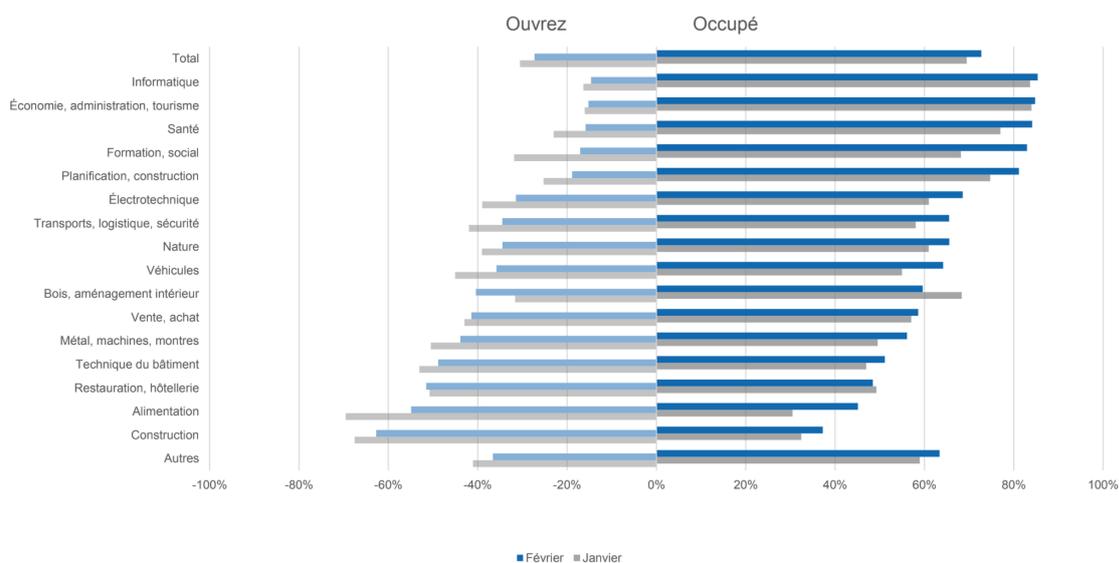


Figure 2: places d'apprentissages à occuper et occupées par catégories professionnelles.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes. Le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

³ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes fiches d'information sont possibles.

⁴ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En février⁵, 80% (75% en déc., 73% en nov., 72% en août-oct.) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 qu'en 2020. La part des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage que l'année précédente est restée approximativement constante (10% en fév., 6% en déc., 12% en nov., 11% en août-oct.), tandis que celle des entreprises qui proposent le même nombre de places d'apprentissage a augmenté (à 70%; contre 70% en déc., 61% en nov., 61% en août-oct.). Une part relativement constante de 16% (18% en déc., 18% en nov., 17% en août-oct.) des entreprises proposera moins de places d'apprentissage qu'en 2020 et 4% (6% en déc., 9% en nov., 11% en août-oct.) ignore encore ce qu'elles feront.

Répondant à une nouvelle question introduite dans le questionnaire de février, 5% des entreprises ont indiqué qu'elles proposaient davantage de places d'apprentissage pour les apprentis qui ne trouvent autrement pas de place en raison du Covid-19 (p. ex. en raison de fermetures d'entreprises). En moyenne, ces entreprises proposent 1,43 places supplémentaires.

Selon les entreprises interrogées en février, 72% (69% en janv.) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 28% (31% en janv.) étaient encore vacantes. La part des places d'apprentissage occupées est plus

élevée en Suisse alémanique (74%; 71% en janv.) qu'en Suisse latine⁶ (60%; 60% en janv.). Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence, le processus de recrutement pour les apprentissages qui débutent en 2021 ne débutant pas au même moment dans toutes les régions. De plus, ils ne tiennent probablement pas compte des places d'apprentissage qui ne sont pas encore mises au concours.

La figure 2 montre que la part des places d'apprentissages à occuper et occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. La part la plus élevée de places d'apprentissage déjà occupées se situe dans les catégories «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» (avec chacune 85%). Dans les catégories «Santé» (84%), «Formation, social» (83%) et «Planification, construction» (81%), une part supérieure à la moyenne de places d'apprentissage a déjà pu être occupée. Au contraire, dans les catégories «Construction» (37%), «Alimentation» (45%) et «Gastronomie, hôtellerie» (48%), seule moins de la moitié des places est attribuée.

5% des entreprises indiquent en février qu'elles souhaitent être soutenues pour le recrutement de futurs apprentis. Une collaboration approfondie avec les écoles, en particulier en lien avec le processus d'orientation professionnelle et de candidature, a été exprimé à plusieurs reprises. L'estime moindre accordée aux professions manuelles constitue, selon elles, une difficulté pour le recrutement d'apprentis.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	85%	15%	29%	5%	1.2%
Construction	98%	3%	1%	2%	1%
Formation, social	100%	1%	4%	4%	0%
Électrotechnique	95%	6%	10%	2%	1%
Véhicules	98%	5%	2%	0%	1%
Restauration, hôtellerie	70%	16%	4%	13%	13%
Technique du bâtiment	100%	2%	1%	1%	0%
Santé	99%	3%	3%	3%	0%
Bois, aménagement intérieur	100%	1%	3%	0%	2%
Informatique	60%	16%	68%	5%	1%
Métal, machines, montres	99%	3%	3%	2%	0%
Nature	98%	1%	2%	2%	1%
Planification, construction	80%	8%	41%	4%	2%
Vente, achat	79%	20%	8%	7%	5%
Transports, logistique, sécurité	99%	4%	1%	3%	0%
Économie, administration, tourisme	80%	19%	43%	4%	0%
Autres	81%	8%	15%	4%	9%

Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de février 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

⁵ Cette question n'a pas été posée dans le sondage de janvier.

⁶ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

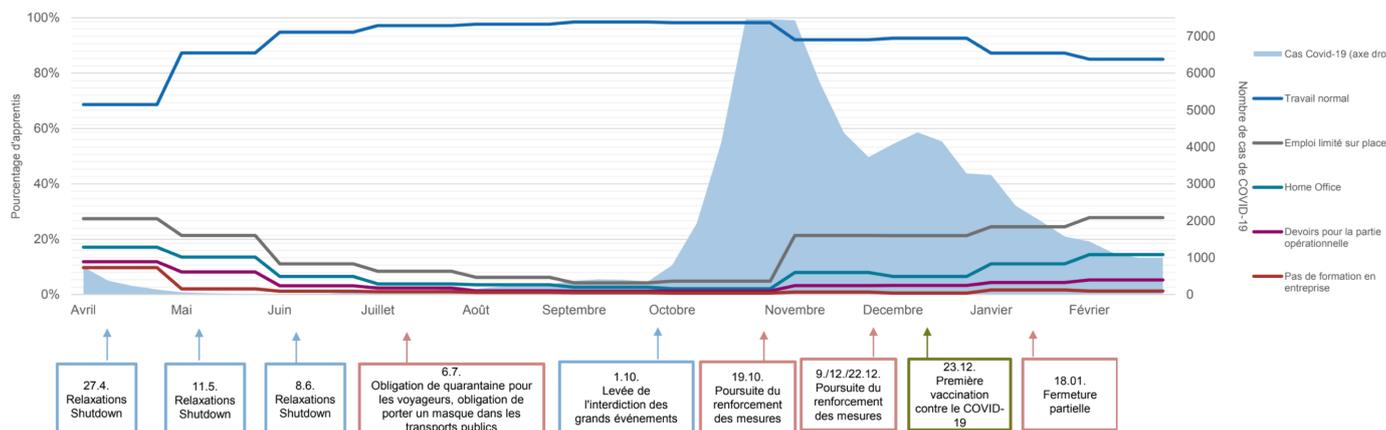


Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et février 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à février 2021.

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 85% (87% en janv., 98% en nov.-déc., 98% en juillet-oct., 91% en mai-juin, 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles ont aussi travaillé pour l'essentiel ou presque normalement (en respectant les consignes de sécurité de l'OFSP). 29% (25% en janv., 21% en nov.-déc., 6% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 27% en avril) des apprentis ont été, du moins en partie, en télétravail en février et cette part était nettement supérieure à la moyenne, comme le mois précédent déjà, dans les catégories professionnelles «Informatique» (68%), «Economie, administration, tourisme» (43%) et «Planification, construction» (41%).

La part des apprentis présents de manière limitée sur place s'est montée, en février, à 15% (11% en janv., 7% en nov.-déc., 3% en juillet-oct., 10% en mai-juin, 17% en avril), celle de ceux qui ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation à 5% (4% en janv., 3% en nov.-déc., 2% en juillet-oct., 6% en mai-juin, 12% en avril) et celle des apprentis sans formation en entreprise à 1,2% (1,6% en janv., 0,7% en nov.-déc., 1% en juillet-oct., 2% en mai-juin, 10% en avril). La part des apprentis sans formation en entreprise était comparativement à nouveau élevée dans les catégories «Gastronomie, hôtellerie» (13%) et «Vente, achat» (5%), dans lesquelles une part relativement élevée d'apprentis ont aussi reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation (13% dans «Gastronomie, hôtellerie», 7% dans «Vente, achat») et n'étaient présents que de façon limitée dans l'entreprise (16% dans «Gastronomie, hôtellerie», 20% dans «Vente, achat»). Ces résultats sont le reflet du fort impact du confinement partiel sur de nombreuses entreprises occupant des apprentis.

On constate aussi des différences entre les régions linguistiques. Alors que la part des apprentis en télétravail est de 30% en Suisse alémanique, elle n'est que de 18% en Suisse latine. La part des jeunes travaillant normalement, dans le respect des mesures de protection de l'OFSP, est un peu plus faible en Suisse latine (85% contre 81%). En revanche, la part des apprentis sans formation en entreprise est plus élevée en Suisse latine (3%) qu'en Suisse alémanique (1%).

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts d'apprentis travaillant normalement, en télétravail, avec présence limitée sur place, ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et sans formation pratique en entreprise, en lien avec les cas d'infection quotidiens et les mesures ou les allègements de ces mesures. Il apparaît que la situation des apprentis ne s'est que légèrement aggravée en février par rapport à janvier. La part des apprentis travaillant normalement en appliquant les mesures de protection de l'OFSP a encore reculé, tandis que celle des apprentis en télétravail et présents de façon limitée dans l'entreprise a légèrement augmenté. La part des apprentis avec des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et sans formation en entreprise est restée quasiment constante. Ces résultats reflètent le fait que les mesures n'ont pas été modifiées depuis le début du confinement partiel et la baisse marquée des cas de contamination.

Mesures de quarantaine

Les règles de quarantaine en vigueur pour éviter de nouvelles infections de Covid-19 provoquent des interruptions temporaires de la formation professionnelle de base des apprentis.

18% (28% en janv., 38% nov.-déc.) des entreprises interrogées ont indiqué en février qu'au cours des quatre semaines ayant précédé le sondage (soit de la mi/fin-janvier à la mi/fin-février), des apprentis se trouvaient en quarantaine. 11% (11% en janv., 14% en nov.-déc.) d'entre elles avaient également des formateurs en quarantaine durant cette période et 34% (47% en janv., 55% en nov.-déc.) des collaborateurs. La pertinence des règles de quarantaine a donc diminué depuis la forte progression des cas d'infection et le confinement partiel de janvier.

Durant cette période, 4% des apprentis (7% en janv., 11% en nov.-déc.), 2% des formateurs professionnels (3% en janv., 4% en nov.-déc.) et 4% des autres collaborateurs (3% en janv., 4% en nov.-déc.) des entreprises interrogées étaient en quarantaine. Les secteurs «Santé», «Restauration, hôtellerie» et «Informatique» ont été les plus touchés (10% dans chaque cas).

Les entreprises indiquent également que les apprentis en quarantaine sont 56% (48% en janv., 51% en nov.-déc.) à pouvoir suivre leur formation professionnelle en télétravail, 29% (32% en janv., 28% en nov.-déc.) à recevoir des devoirs et 43% (comme en janv., 39% en nov.-déc.) à ne bénéficier d'aucune formation en entreprise. Les entreprises sont néanmoins d'avis que l'apprentissage est légèrement touché par les mesures de quarantaine (valeur de 1,85 sur une échelle de 1 «faiblement» à 5 «fortement», contre 1,81 en nov.-déc.).

Effets sur les coûts et la productivité

Les entreprises ont aussi été interrogées sur les modifications constatées en matière de productivité des apprentis et de coûts de formation depuis le confinement. On constate dans les deux cas une aggravation de la situation, même si les effets sont relativement faibles.

Les *coûts de la formation* sont, d'après les entreprises sondées, ont plutôt augmenté (valeur de 0,22 sur une échelle de -2 «coûts nettement plus bas» à 2 «coûts nettement plus élevés»; 0,20 en janv., 0,17 en déc., 0,20 en nov., 0,13 en sept., 0,12 en oct.). La barre gauche du diagramme de la figure 5 montre que les entreprises formatrices sont 37% (42% en janv., 40% en déc.) à attribuer ce changement aux mesures de protection, 16% (18% en janv., 21% en déc.) aux mesures de quarantaine, 24% (17% en janv. et déc.) à l'encadrement plus compliqué des apprentis et 14% (13% en janv., 12% en déc.) à l'infrastructure (p. ex. pour le télétravail); 10% (comme en janv. et déc.) à d'autres causes. Ces résultats s'accordent avec le fait que le nombre de personnes en quarantaine a diminué. Par contre, l'encadrement plus intensif des jeunes a pris de l'ampleur avec le confinement partiel.

Les entreprises sont d'avis que la *productivité* des apprentis a plutôt diminué (valeur de -0,35 sur une échelle de -2 «productivité nettement plus faible» à 2 «productivité nettement plus élevée»; contre -0,34 en janv., -0,29 en déc., -0,28 en nov., -0,07 en oct., -0,09 en sept.). La barre de droite dans le diagramme de la figure 5 montre que les entreprises formatrices interrogées sont en février 33% (36% en janv., 31% en déc.) à attribuer ce changement au fait que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre en télétravail, 21% (autant qu'en janv., 23% en déc.) au fait que ces contenus ont été transmis avec du retard, voire pas du tout et 34% (30% en janv., 31% en déc.) à la désécurisation ou à la démotivation des apprentis, 12% (13% en janv., 16% en déc.) à d'autres causes. Du point de vue des entreprises, l'incertitude et la démotivation des apprentis a gagné en importance.

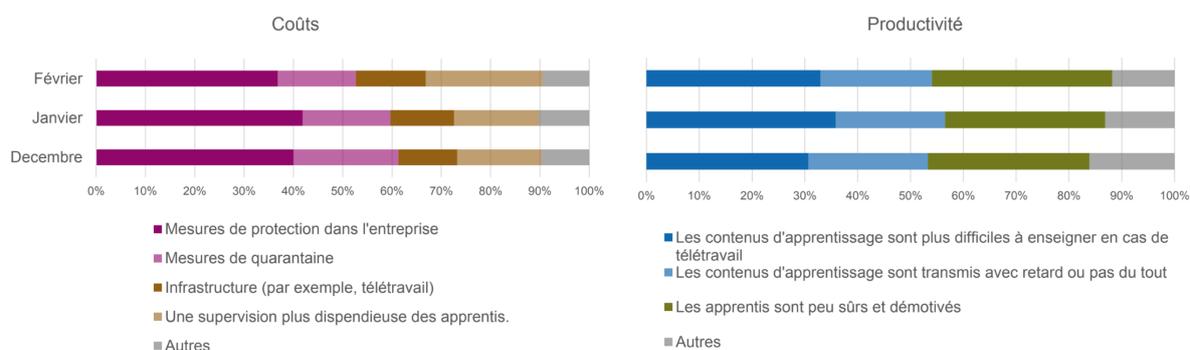


Figure 5: raisons des moins bonnes connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre décembre 2020 et février 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les coûts de formation et la productivité, la part des raisons de modifications dues au Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

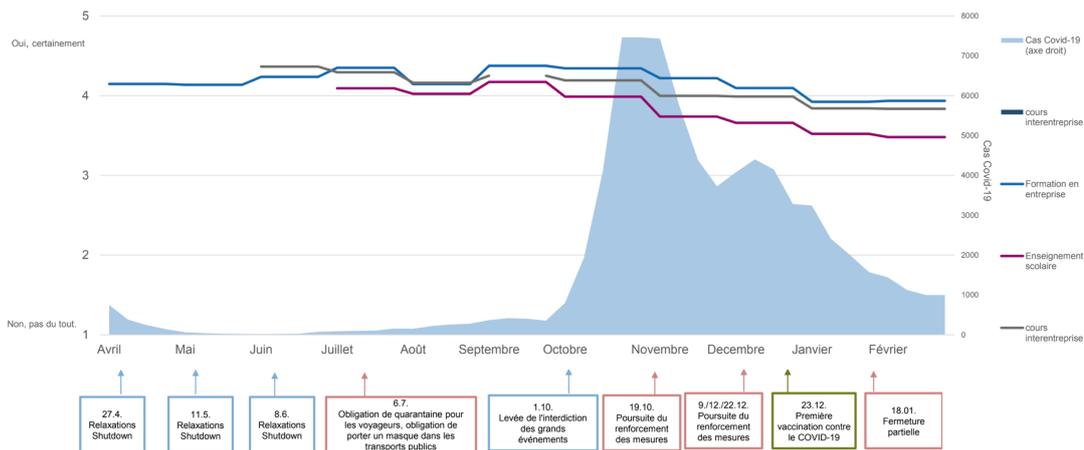


Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et février 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à février 2021.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 6 montre si les entreprises pensent que les apprentis sont en mesure de rattraper la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19 durant le reste de leur apprentissage et compare ces résultats avec l'évolution des cas de contamination et les mesures de lutte. Les entreprises interrogées sont d'avis que les apprentis ne seront plus en mesure de rattraper complètement la matière manquée dans la *formation en entreprise* au cours du reste de leur apprentissage (3,94 points, contre 3,92 en janv., 4,16 en nov.-déc., 4,26 en juillet-oct., 4,15 en mai-juin, 4,10 en avril, sur une échelle de 1 à 5, pour «peut certainement être rattrapé»). La valeur pour la *formation scolaire* est un peu plus pessimiste (3,48; contre 3,52 en janv., 3,52 en nov.-déc., 3,95 en juillet-oct.). Concernant les *cours interentreprises*, la valeur est de 3,84 (comme en janv., 3,99 en nov.-déc., 4,13 en juillet-oct., 4,24 en mai-juin, 4,12 en avril) et se situe donc entre celle de la formation scolaire et celle de la formation pratique en entreprise. Ainsi, en février, les entreprises sont à nouveau un peu plus pessimistes quant au rattrapage de la matière scolaire manquée, tandis qu'en ce qui concerne la formation en entreprise et les cours interentreprises, aucune différence n'est visible.

Elles ont par ailleurs été interrogées sur les apprentis les plus touchés par la pandémie de coronavirus. La part des apprentis travaillant dans des entreprises qui considèrent que tous les jeunes sont touchés de la même manière a régulièrement diminué (41% en fév., 43% en janv., 47% en déc.). Au contraire, la part de ceux qui sont dans des entreprises estimant que les jeunes qui termineront leur formation cette année (26% en fév., 19% en janv., 17% en déc.) ou que les plus faibles (37% en fév., 32% en janv., 28% en déc.) sont les plus touchés n'a cessé

d'augmenter. La part des apprentis engagés dans des entreprises qui identifient les apprentis les plus touchés comme étant ceux de première année (19% en fév., 20% en janv., 18% en déc.) ou en plein dans leur formation (7% en fév., autant qu'en janv. et déc.) est en revanche restée constante.

Apprentis en dernière année

Les apprentis en dernière année sont sur le point de terminer leur formation et d'entamer la procédure de qualification. Le «Pouls des places d'apprentissage» a donc demandé pour la première fois aux entreprises, en février, si elles pensaient que la procédure de qualification de cette année pouvait être réalisée normalement (si possible), comme l'a communiqué la Task Force «Perspectives Apprentissage». Les entreprises interrogées sont d'avis que cela est tout à fait possible (valeur de 4,07 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Par ailleurs, elles doutent quant au fait de savoir si tous les apprentis auront des chances équitables en cas de réalisation normale des examens finaux (valeur de 3,92 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»). Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence en raison de l'absence de valeurs de référence. Que ce soit en matière d'évaluation de la faisabilité d'un processus de qualification normal ou en matière d'égalité des chances, les entreprises formatrices ne présentent que de faibles différences d'une catégorie professionnelle à l'autre. Les entreprises des catégories «Formation, social» (3,62 et 3,66) et «Gastronomie, hôtellerie» (3,74 et 3,61) sont celles qui émettent le plus de doutes quant à la faisabilité et à l'équité du processus..

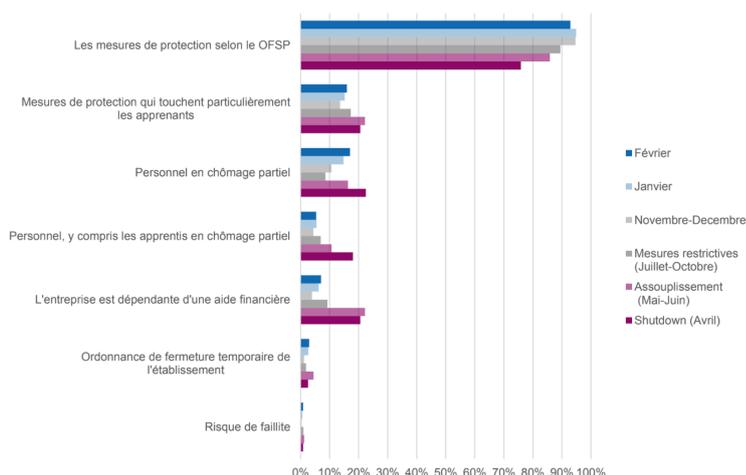


Figure 8: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et février 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Effets sur les entreprises formatrices et les apprentis

En février aussi, les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les changements par rapport au mois précédents sont faibles. La figure 8 montre que dans 93% des entreprises (95% en janv., autant qu'en nov.-déc., 89% en juillet-oct., 86% en mai-juin, 76% en avril), le travail était effectué dans le respect des mesures de protection prescrites par

l'OFSP. Le chômage partiel a encore perdu un peu de sa pertinence pour les apprentis. En février, 7% (6% en janv., 4% en nov.-déc., 9% en juillet-oct., 22% en mai-juin, 21% en avril) des entreprises appliquaient encore cette mesure pour leur personnel, apprentis compris. La part des entreprises appliquant des mesures de protection concernant particulièrement les apprentis a aussi augmenté (17%, contre 15% en janv., 11% en nov.-déc., 9% en juillet-oct., 16% en mai-juin, 23% en avril).

Données et représentativité

2568 entreprises de formation (2466 en janv., 2500 en déc., 2292 en nov., 2552 en oct.) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme en tout 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour le sondage, le «Pouls des places d'apprentissages» a réalisé un taux de retour de 5,75% en février (5,52% en janv., 5,60% en déc., 5,13% en nov., 5,71% en oct.). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à cette liste d'entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

en déc., 1,56% en nov., 1,81% en oct.). Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Le procédé de pondération utilisé⁷ corrige toutefois les différences de représentativité d'après les régions linguistiques, les secteurs professionnels et la taille des entreprises.

Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble 21'668 places d'apprentissage (21 699 en janv., 23 158 en déc., 24 046 en nov., 22 556 en oct.) dans les différentes régions et catégories professionnelles.

Les entreprises formatrices interrogées couvrent en tout 2.80% (2,69% en janv., 2,72% en déc., 2,50% en nov., 2,78% en oct.) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La représentativité est meilleure en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques. Dans le sondage de février, la Suisse alémanique est toujours plus représentée avec 3,60% des entreprises formatrices (3,50% en janv., 3,54% en déc., 3,21% en nov., 3,52% en oct.) que la Suisse latine (Romandie et Tessin) avec 1,69% des entreprises formatrices (1,41% en janv., 1,58%

⁷ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»:

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch →
www.lehrstellenpuls.ch →